



**Syndicat Unitaire des Personnels  
des Administrations Parisiennes**

50 avenue Daumesnil 75012 Paris / tel 01 44 68 13 75 / mail: syndicat.supap-fsu@paris.fr

**LA FSU TERRITORIALE PARIS**

## **La DRH reconnaît les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes mais... la Maire ne donne pas les moyens de les corriger !**

Suite à plusieurs réunions dans le cadre du suivi du plan égalité 2024-2027, la Ville a partagé en avril les chiffres qui **confirment nos revendications** :

### **Les inégalités salariales existent bien à la Ville**

Grace à un gros travail d'études statistiques que nous demandions depuis plus de 3 ans, la Ville de Paris reconnaît officiellement les inégalités professionnelles entre femmes et hommes.

Ce que la Ville identifie :

- ✓ Des écarts de rémunération qui se creusent avec des primes plus basses dans les secteurs féminisés
- ✓ Des promotions plus lentes pour les femmes, elles passent plus par des examens professionnels.
- ✓ Des congés maternité qui freinent leur carrière
- ✓ Des temps partiels qui impactent salaires et retraites mais des agentes qui doivent souvent faire 100 % du taff en moins de temps !
- ✓ Des métiers féminisés et des qualifications sous-valorisés financièrement par les grilles

Face à ces constats, la ville **propose des mesures insuffisantes** pour combler les écarts :

- ⇒ Former l'encadrement pour éviter les discriminations
- ⇒ Informer les agentes en temps partiel des impacts financiers de celui-ci

### **Quelques avancées grâce à nos interventions**

En attendant et grâce à nos interpellations avec d'autres syndicats, la DRH va :

- ⇒ **Rattraper les pertes indemnitaires pour les agents en congés parental sur les trois dernières années dès 2025**
  - ⇒ Exiger de l'encadrement de ne pas discriminer les agentes en congés maternité
- Si vous constatez des discriminations salariales, contactez le SUPAP-FSU pour analyser votre situation et voir si une alerte de la cellule de la DRH est pertinente (le lien sur notre tract ici : <https://www.supap-fsu.org/2023/10/collectif-feministe-supap-fsu.html>)

### **Pour une réelle égalité de traitement : des mesures immédiates et contraignantes**

En parallèle à l'ensemble de nos revendications que la Ville a déjà refusé en instance CST centrale (ici : [ob\\_2be968\\_axe2planparisienegalite2024-2027-cst.pdf](#)), nous avons redemandé lors de ces réunions sur le plan égalité **quelques mesures auxquelles la DRH apportera une réponse d'ici l'été.**

## Sur l'articulation vie familiale et vie professionnelle :

- **Respect du temps partiel** et maintien du régime indemnitaire pendant les périodes de congé maternité et paternité.
- Lier l'avancement de carrière uniquement à des critères professionnels, la situation familiale et la quotité du temps de travail ne devant pas influencer.

- **Revenir sur l'abandon des mesures pour le CESU garde d'enfants permettant de soutenir les familles monoparentales** : [CESU : la Ville a supprimé les dispositions favorables adoptées en 2024 ! - SUPAP-FSU](#)

- Développer le **service public petite enfance** pour faciliter la garde des enfants notamment pour les agentes : **La ville doit répondre positivement aux revendications de ce secteur en grève le 15 mai : Petite enfance en souffrance : professionnel.les et parents, mobilisons-nous ensemble ! - SUPAP-FSU**

On rappelle aussi que les familles monoparentales qui concernent + de 90 % des agentes doivent être soutenues par tous les leviers (logement social, aménagement horaire, garde d'enfants, déprécarisation...).

### Pour les filières discriminées et dévalorisées parce qu'à majorité féminine

La Ville peut et doit agir sur les leviers de corrections que sont :

- **La mise en place d'un système de prime égalitaire** qui récompense de la même manière une responsabilité ou une **technicité quelle que soit la filière** concernée.

- **La revalorisation des seuils IFSE (montant d'entrée de corps) et la renégociation des RIFSEEP**

<https://www.supap-fsu.org/2025/04/les-revendications-du-supap-fsu-sur-l-ifse-et-le-cia-revalorisation-transparence-egalite-de-traitement.html>

- **La valorisation de toutes les promotions (corps et grades) en négociant et en instaurant des augmentations automatiques du niveau indemnitaire.** (cf du 100% pour les catégories A des fonctions médico-sociales par exemple).

- **L'obligation de résultat pour l'encadrement** en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations salariales

**Si Madame la Maire de Paris veut vraiment l'égalité entre les femmes et les hommes,**

**Le SUPAP-FSU lui demande de doter son Administration de moyens financiers POUR**

### Pour l'égalité, rassemblons-nous !

Si la ville n'accepte pas ces nouvelles propositions du SUPAP-FSU et se cantonne à des mesures périphériques, notre syndicat vous informera et continuera à porter la voix des agentes discriminées dans le travail, par inégalités salariales et dans la prise en compte de la santé parce qu'elles sont des femmes !!!

**Rendez-vous dans la rue pour un Premier Mai unitaire et pour la Grève nationale Intersyndicale Fonction Publique CGT-FSU-Solidaires- CFE CGC-UNSA le 13 mai**

**Avec le cortège joyeux du Supap FSU !**

**REJOIGNEZ le collectif féministe ! Contact : [feministesupapfsu@gmail.com](mailto:feministesupapfsu@gmail.com)**